

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet CHAUSSON MATERIAUX - GRAND CHAMP sur la commune principale de l'AIOT D 308 56390 GRAND CHAMP.

La référence de votre dossier est A-3-N4L7E9NAS et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 19/10/2023 à 17h11 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

---

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

## Personne morale

N° SIRET **52864889203671**

Raison sociale **CHAUSSON MATERIAUX**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

## Adresse en France

**60 RUE DE FENOUILLET**

**Centre commercial Hexagone**

**31140 ST ALBAN**

## Signataire

Qualité : **Directeur Industrie logistique et Exploitation**

## Référent

Fonction : **Coordinatrice sécurité et environnement**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **CHAUSSON MATERIAUX - GRAND CHAMP**

Description des activités :

**L'activité du site est la production de blocs de béton. 5 employés seront à la production pour assurer le bon fonctionnement de l'usine, 3 personnes dédiées au magasinage des produits sur le parc et le chargement des camions et 3 personnes pour la gestion du site. Le production annuelle visée est de 90 000 Tonnes de produits finis. Le procédé de fabrication du bloc se fait par presse**

vibrante à démoulage immédiat. Le béton est fabriqué sur site dans une installation dédiée à l'activité de fabrication de blocs. Descriptif des machines installées : 1 / Installation de fabrication L'approvisionnement des granulats se fait via une trémie de réception parcourable et les granulats sont montés dans la tour via un tapis d'alimentation d'une longueur d'environ 43m et entraîné par un moteur d'une puissance de 30 KW. Cette installation contient le malaxeur de type planétaire d'une capacité de malaxage de 1.5m<sup>3</sup>, puissance du moteur 90 KW. La tour est alimentée par un tapis d'une longueur d'environ 28m. 3 silos à ciment ou liant d'une capacité de 53 m<sup>3</sup>, une bascule à ciment de 1200 L, une bascule à eau avec une alimentation en eau claire et eau chargée complète l'installation. 2 / La presse ADLER La presse est bâtie mécanosoudé reposant sur une suspension souple et anti-vibratile, composé : - D'un dispositif de butées vibratoires mobiles - D'un groupe d'hydraulique de 500 litres - Ejecteur de planche électrique - Automatisation de gestion et de commande à distance - Tous les dispositifs de sécurité La puissance totale de l'installation de vibration est de 267KW La manutention des panneaux est assurée par des transistives automatisés, des transbordeurs permettant la mise en place des produits frais en étuvage, des robots de palettisation et d'un chariot automatique sur rail permettant l'évacuation des produits finis secs sur le parc.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

### [Localisation de l'installation](#)

**D 308**

**56390 GRAND CHAMP**

X : 261896

Y : 6753565

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2522	2522-b	Fabrication de produits en béton par procédés mécaniques	Puissance totale installée 357 kW	D	Matériel de vibration 267 KW Matériel de malaxage 90kW
2.1.5.0	2	Rejets d'eaux pluviales	Surface 2.333 ha	D	

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Les types de déchets issus de l'exploitation sont des blocs béton. Ceux-ci sont concassés et repris par le fournisseur.**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Réserve incendie d'une capacité de 240 m3**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Des extincteurs seront en nombre suffisant correspondant à la réglementation en vigueur.**

## Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

## Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

## Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)